



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

CUMA

Question écrite n° 50815

Texte de la question

M. Gerard Manuel attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation sur la situation financière difficile de certaines coopératives (CUMA), en raison notamment de la suppression des aides à la création prévues dans la loi de finances 1997. Ces organismes répondent pourtant à des impératifs importants dans le maintien du tissu rural, en particulier dans le cadre de la rationalisation des coûts et charges de production. L'installation des jeunes peut en dépendre. Dans ces conditions, il lui demande de bien vouloir lui indiquer si des mesures spécifiques sont à l'étude destinées à alléger les charges de constitution et de gestion de ces organismes.

Données clés

Auteur : [M. Manuel Gérard](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50815

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture, pêche et alimentation

Ministère attributaire : agriculture, pêche et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 avril 1997, page 1968